|  |  |
| --- | --- |
| **Indicator**  | **Data**  |
| **Population, 2019 (no.)** | 8,082,366 |
| **Densité de population, 2018 (personnes par km² de surface terrestre)** | 145.05 |
| **Population côtière, 2014 (nbre)** | 1,991,642 |
| **Part de la population vivant dans les zones urbaines, 2019 (%)** | 42.2 |
| **Total des déchets solides municipaux générés,** **2014 (tonnes/an)** | 416,688 |

**Togo : fiche pays sur les plastiques**



**Portrait socio-économique**

Le Togo est un pays d'Afrique de l'Ouest à faible revenu, bordé par le Ghana, le Burkina Faso et le Bénin. Bien que le taux de pauvreté du Togo soit passé de 61,7 % en 2006 à 53,5 % en 2017, la pauvreté et les inégalités restent extrêmement élevées, en particulier dans les zones rurales où 69 % des ménages vivaient sous le seuil de pauvreté en 2015. Le pays est divisé en cinq régions administratives2 et gère un système de république présidentielle unitaire avec un parlement.

En 2019, le PIB global (PPA) du Togo est tombé juste en dessous de 13 milliards de dollars, avec un PIB (PPA) par habitant de 1 597 $.3, 4 Avec une superficie de 56 785 km2, le Togo a une population de 8 082 366 habitants (2019) et une densité de population de 145,05 personnes par km2 (2018). 5 Bien que l'urbanisation ait augmenté au cours des dernières décennies, la majorité de la population togolaise réside toujours dans les zones rurales - 57,8 % en 2019.6 Bien que son littoral mesure 51 km, un peu moins de 2millions de Togolais résident dans les zones côtières en 2014,7 plus particulièrement dans la capitale, Lomé.

Industrie du plastique et écosystème

En 2018 et 2019, le Togo n'avait pas de production nationale de résine. Son industrie de transformation a traité 54 kt de résine (37 kt PE, 17 kt PP) en 2018 et 43 kt de résine (41 kt PE, 2 kt PP) en 2019. Le Togo est un importateur net de matières plastiques. En 2019, 95 millions de kg de plastiques ont été importés dans le pays, le PE et le PP représentant environ 95 % des importations. Seuls 896 069 kg de plastiques ont été exportés du Togo cette même année, dont 95 pour cent étaient constitués de déchets plastiques et de PE.

**Gestion des déchets solides**

Le Togo génère 0,52 kg de déchets solides par habitant et par jour, ce qui représente une production journalière globale de 1 million de kg. Il convient toutefois de noter qu'environ 83,5 % des déchets solides générés au Togo sont mal gérés.

Les déchets plastiques représentent un peu moins de 11 % des DSM, avec un taux de production quotidien d'environ 113 000 kg, dont 83,5 % sont mal gérés ; 2 268 kg/jour de déchets plastiques s'échappent dans l'environnement au Togo.

**Législation, politiques et autres initiatives**

Le ministère responsable de la gestion des déchets municipaux au Togo est le ministère de l'Environnement. La gestion des déchets au Togo est régie par la loi suivante :

- Loi cadre sur l'environnement 2008-005, 2008 : Cette loi met en évidence le cadre juridique de la gestion des DSM au Togo, ainsi que des déchets industriels et dangereux.

En 2011, le gouvernement togolais, à travers le décret n° 2011-003-PR, a institué une interdiction de la production, de l'importation et de la commercialisation des sacs plastiques non biodégradables, tout en autorisant simultanément la vente et l'utilisation d'alternatives biodégradables.

